R.P.M. / R.P.R. / R.J.P.
0414 002 532

Bimestriel • Tweemaandelijks tijdschrift • Zweimonatliche Veröffentlichung
novembre - décembre 2021 • november - december 2021 • November - Dezember 2021 • Bureau de dépôt : Liège X

Numéro d'agrément
P605306

SANS LOGIS ASBL
DAKLOOS VZW
Rue Saint-Laurent, 172 - 4000 Liège
Tél. : 04 221 30 27
OBDACHLOS VOG

e-mail / e-post : secretariat@sans-logis.be - dakloos@sans-logis.be - obdachlos@sans-logis.be
a.s.b.l. fondée en 1955 - Tehuis gesticht in 1955 - Haus gegründet in 1955
compte / rekening / Konto BE03 2400 6170 0084

« Avec lui, j'ai perdu vingt-cinq ans de ma vie... » !

C'est au cours du mois de novembre, par l'intermédiaire d'une assistante sociale du c.p.a.s. de Liège, qu'Amélia, âgée de cinquante-sept ans, demande à être hébergée au sein de notre maison d'accueil. Désemparée, elle vient de quitter son mari pour fuir sa violence et il n'y a personne dans son entourage vers qui elle puisse se tourner.

Pourtant, durant sa jeunesse, elle s'est investie en tant que pilier de sa famille, sur lequel toute la fratrie s'appuyait. Sur le tard, peu après son trentième anniversaire, elle s'est mariée « pour faire comme tout le monde », nous raconte-t-elle. Ce ne sera pas un mariage d'amour, mais, de cette union tardive, naîtra rapidement une fille, Nina, qui illuminera la vie d'Amélia.

Avec beaucoup de naturel, celle-ci endossera le rôle de *bonne mère, d'épouse attentionnée,* se consacrant, sans ménager sa peine, à l'éducation de son enfant et à l'entretien de leur domicile. Avec son mari, elle a racheté sa maison d'enfance.

Mais Amélia n'a pas voix au chapitre pour ce qui concerne la gestion financière : *les papiers,* elle les laisse à son époux.

Or, celui-ci dilapide l'argent du ménage et il ne paie rien. Les factures ne sont pas honorées, le remboursement de l'emprunt non plus. Rapidement - et c'est un déchirement pour Amélia -, la maison de famille doit être vendue pour apurer le passif. Le cycle infernal de l'endettement est enclenché : un second immeuble est acquis, puis revendu, les saisies se multiplient. Deux voitures sont successivement achetées à son nom et les traites ne sont pas acquittées. Au surplus, le mari devient de plus en plus acariâtre et Amélia subit une violence verbale et psychologique de plus en plus insupportable.

« Avec lui, j'ai perdu vingt-cinq ans de ma vie », confie-t-elle à Paul, l'assistant social de la maison d'accueil qui la suit depuis son arrivée. Amélia, femme douce et discrète, toujours prête à aider, cache, derrière cette image de sérénité, une grande souffrance ; déprimée, elle a perdu toute confiance en elle et en l'avenir. Lentement, discrètement, elle se reconstruit dans nos murs, elle retrouve, dans le contact avec les autres femmes, le goût de la relation avec autrui.

Elle réapprend à penser à elle, à se faire plaisir et elle reprend ses pinceaux pour s'adonner à sa passion, la peinture.

Amélia a repris ses pinceaux

"Mais pourquoi ne le quittes-tu pas ?"

Comme Amélia, les femmes prisonnières de l'engrenage de la violence conjugale ont presque toutes déjà reçu ce genre de réflexion en pleine face. Pour mille raisons (pratiques, financières, psychologiques…), on ne s'éloigne pas facilement d'un compagnon brutal, car la victime se trouve en outre coincée dans un processus de contrôle exercé par son agresseur. On assiste à une prise de pouvoir par la force et l'impact de ces abus est à la hauteur de la coercition : enfermement mental et parfois physique, peur sourde, insidieuse qui demeure...

En Région wallonne, il existe aujourd'hui 19 maisons d'accueil et 739 lits pour les femmes, souvent accompagnées d'enfants, qui ont fini par quitter leur conjoint violent. Chaque année, nous enregistrons près de 600 demandes d'aide que nous ne pouvons honorer, faute de place…

E. D.

Devenir **propriétaire solidaire,** une initiative originale pour lutter contre le mal logement

Au terme d'un séjour à la maison d'accueil, se pose toujours la question de l'installation dans un logement autonome et cette dernière démarche attend Amélia.

Au fil des ans, nous constatons que rechercher une location à un coût abordable devient de plus en plus compliqué. Les appartements à louer se raréfient et, en outre, ils sont souvent proposés à des prix trop onéreux. Aussi, chercher à se loger de façon décente prend souvent des allures de parcours du combattant.

Bon nombre de propriétaires se montrent également réticents à confier leur bien à des locataires aux revenus modestes : « Vais-je toucher mon loyer ? », « Comment va se comporter ce locataire que je ne connais pas ? », « Va-t-il dégrader mon logement ? ».

Pour répondre aux problèmes aigus qui se posent tant aux candidats locataires qu'aux propriétaires, une initiative a vu le jour à Liège, à laquelle l'a. s. b. l. Habitat-Service, membre du groupe Sans Logis, participe activement. La campagne Devenir Propriétaire Solidaire vise à agir contre le mal logement, en proposant au propriétaire d'assurer un accompagnement social actif de son locataire, de manière à lui garantir que celui-ci réponde à ses engagements locatifs : le paiement du loyer, l'entretien du logement, les relations de bon voisinage...

Vous êtes intéressés ? Vous souhaitez en savoir plus ?
Des informations utiles et des témoignages figurent ici : https://proprietairesolidaire.be/.
Ou contactez l'a. s. b. l. Habitat-Service : 04 226 20 55 ou info@habitat-service.be.

E. D.

Noël à la maison d'accueil

Noel à la maison d'accueil se transforme toujours en un jour de grande réjouissance. Dès le matin, tout le monde s'active, petits et grands, dans une atmosphère joyeuse. Et tandis que certaines s'emploient à décorer la maison et la table où se prendra le repas, d'autres investissent la cuisine pour préparer les mets qu'elles auront décidés ensemble de réaliser. Au fil des heures, la maison s'emplit d'odeurs délicieuses et chacun veillera à revêtir ses plus beaux habits de fête.

En début de soirée, après une attente souvent fébrile, et accueilli par les cris enthousiastes des enfants, apparaît le Père Noël (en personne !), qui distribuera un petit cadeau aux petits et aux grands. Ensuite, viendra le repas et, plus tard, les tables seront poussées pour laisser la place à la danse.

Noël à la maison d'accueil prend sans doute une autre couleur parce que toutes, certainement, penseront à leur famille dont elles sont éloignées et aux circonstances, souvent tragiques, qui les ont conduites à s'adresser à nous. Mais nos travailleurs veilleront à tout mettre en œuvre pour que la fête connaisse une pleine réussite.

Si vous le souhaitez, vous pouvez nous aider !

Notre maison d'accueil ne reçoit aucune subvention pour acheter des cadeaux aux personnes avec qui nous partagerons, dans quelques semaines, la fête de Noël. Par vos dons, vous pouvez nous aider à offrir un présent à chaque femme et à chaque enfant que nous hébergeons. Vous participerez ainsi à la création d'une parenthèse heureuse dans les trajectoires difficiles qu'elles vivent.

D'avance et de de tout cœur, merci !

E.D.

♦ **Le fisc vous invite à la générosité ! Suite à l'arrêté royal du 21 février 2011 (Moniteur belge du 25 février 2011), le montant minimum pour recevoir une attestation fiscale est désormais de 40 € par année civile.** Donc, si vous acceptez de donner 40 € ou plus (en un ou plusieurs versements au cours d'une même année), l'asbl vous enverra, en temps voulu, une attestation que vous pourrez joindre à votre déclaration fiscale. Vous bénéficierez alors d'une réduction d'impôts pouvant aller jusqu'à 45 % du montant versé (si, toutefois, vous possédez une base taxable).

♦ **Merci** de bien vouloir recopier les données préimprimées dans la ligne de communication du virement ci-joint lors de l'envoi d'un don par voie électronique.

♦ **A l'occasion d'un mariage, d'un anniversaire ou de funérailles,** certaines familles invitent les participants à effectuer un versement sur notre compte bancaire. Dès à présent, soyez assurés de notre chaleureuse gratitude !

♦ **De fidèles bienfaiteurs,** soucieux de continuer leur soutien après leur mort, prévoient dans leur testament un legs en faveur de notre institution. Nous remercions d'avance ceux qui voudront les imiter, sans léser les intérêts légitimes des membres de leur famille.

♦ **Nous tenons à remercier** du fond du coeur les personnes qui nous transmettent des dons généreux, de manière anonyme, au profit de notre association. Qu'elles trouvent ici le témoignage de notre reconnaissance !

♦ **En raison de la hausse constante** des tarifs postaux et des frais toujours plus élevés qu'entraîne la recherche des nouveaux domiciles, nous prions instamment nos donateurs de bien vouloir nous communiquer, le cas échéant, tout changement d'adresse.

Si vous êtes sensibles à la souffrance des personnes sans-abri, vous pouvez nous aider en effectuant un virement au nom des SANS LOGIS à Liège sur le compte n° BE03 2400 6170 0084, BIC GEBABEBB (ou BE49 0000 0522 5771, BIC BPOTBEB1).

De tout coeur, MERCI !

Editeur responsable : J. - M. van Durme, rue Saint-Laurent 172 - 4000 Liège.